

Règlement du concours de nouvelles

Inégalités Femme-Homme

1 - Objet :

Du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020, l'Espace Culturel de Pleuven et la Médiathèque de l'Archipel de Fouesnant invitent les plumes à s'exprimer dans une nouvelle sur le thème **Inégalités Femme-Homme** ! Le concours est ouvert à tous, sans limitation d'âge. La remise des prix aura lieu le **samedi 29 février 2020**, pendant le temps-fort dédié aux **Inégalités Femme-Homme** organisé par la Médiathèque de l'Archipel de Fouesnant. Ce concours existe également en version scolaire ; toute classe intéressée est invitée à prendre contact avec Virginie Pochet-Larnicol (virginie.larnicol@ville-fouesnant.fr) pour en connaître le règlement.

2 - Conditions :

- Le concours est ouvert à toute personne écrivant en langue française, à l'exclusion des membres du jury et de leurs familles, du **7 octobre 2019 au 31 janvier 2020**.
- Le thème de la nouvelle est « **Inégalités Femme-Homme** ». Il peut être traité de la façon souhaitée par le candidat : humoristique, dramatique, fantastique, historique ou autre.
- Les textes proposés à ce concours ne doivent pas déjà avoir été primés ou avoir été publiés par ailleurs sous quelque forme que ce soit.
- Chaque candidat s'engage à concourir une seule fois dans le cadre de ce concours et à proposer un texte dont il est l'auteur.
- Le bulletin de participation doit être dûment rempli et joint au texte proposé. Les participants mineurs y joindront l'autorisation parentale remplie et signée.
- Le règlement du concours avec le bulletin de participation et l'autorisation parentale est disponible gratuitement à l'Espace Culturel de Pleuven, à l'Archipel de Fouesnant, sur le site Internet de l'Archipel ou les pages Facebook de l'Espace Culturel et de l'Archipel.

3 - Présentation du texte

- La nouvelle devra obligatoirement être dactylographiée sur feuille A4 en police Times New Roman taille 12 avec un interligne de 1.5 et comprendre entre deux (minimum) et quatre pages **recto** (maximum) soit un minimum d'une feuille recto-verso et un maximum de deux feuilles recto-verso.
- Les pages seront numérotées et agrafées.
- La nouvelle devra obligatoirement porter un titre visible sur la première page.

- Le texte de la nouvelle devra impérativement être corrigé.

4 - Anonymat

- Le jury statue sans prendre connaissance de l'identité de l'auteur. La nouvelle ne devra pas comporter de mention permettant d'identifier le candidat.
- Le titre de la nouvelle inscrite sur le bulletin de participation devra impérativement correspondre au titre du texte de la nouvelle remis au jury.

5 - Envoi de la nouvelle

- Le texte devra être envoyé au plus tard le 31 janvier 2020 à minuit, les nouvelles adressées postérieurement ne pourront être retenues.
- Envoi postal à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi :
Espace Culturel de Pleuven
Concours de nouvelles
Zac De Penhoat Salaun Pole Commercial Quai 29, 29170 Pleuven
- Envoi par mail à l'adresse suivante, au format pdf obligatoire : murielle.buhannic@scarmor.fr
- Dépôt direct à l'Espace Culturel de Pleuven ou à la Médiathèque de l'Archipel de Fouesnant.

6 - Jury :

- Le jury est composé de 4 libraires de l'Espace Culturel de Pleuven et de 4 agents de l'Archipel de Fouesnant.
- Les textes provoquant un préjudice moral et/ou ne respectant pas les règles de moralité publique seront rejetés d'office. Toute référence à une personne existante ou ayant existé ne devra pas lui porter préjudice.
- Le jury évaluera les nouvelles selon leur qualité d'expression, leur orthographe et le ressenti général des jurés. L'originalité de la nouvelle sera également prise en compte. Toute œuvre ne respectant pas le thème imposé sera rejetée.
- Les délibérations des membres du jury sont confidentielles et ses décisions souveraines.

7 - Prix et remise des prix :

- Un prix sera décerné pour le gagnant du concours. Il remportera un bon d'achat de 50 € valable à l'Espace Culturel de Pleuven, un abonnement d'un an à la médiathèque de Fouesnant et une place pour le spectacle Vivianne le mardi 10 mars à l'Archipel.
- La remise des prix aura lieu à l'Archipel de Fouesnant le samedi 29 février 2020 pendant le temps-fort Inégalités Femme-Homme.

- Lors de la remise des prix, les textes des gagnants pourront être lus à haute voix.

8 - Résultats :

- Le nom du lauréat du concours sera annoncé lors de la remise des prix. S'il n'est pas présent, il sera contacté par mail et invité à recevoir leur prix à l'Espace Culturel de Pleuven dans un délai de un mois.
- Les résultats seront publiés sur le site Internet de l'Archipel (<https://archipel.ville-fouesnant.fr>), sur la page Facebook de la Médiathèque de Fouesnant (<https://www.facebook.com/mediathequefouesnant/>), et sur la page Facebook du Leclerc de Pleuven (<https://fr-fr.facebook.com/ELeclercFouesnantPleuven/>).

9 – Publication :

- Les nouvelles primées seront publiées sur le site Internet de l'Archipel. Par conséquent, l'auteur s'engage à accepter la publication de sa nouvelle dans le cadre du concours.

10 – Divers :

- Le jury décline toute responsabilité en cas d'envoi égaré.
- Les candidats autorisent les organisateurs à publier et diffuser leurs textes.
- Le fait de participer au concours implique l'acceptation de chacun des articles de ce règlement.
- Les documents reçus ne seront pas retournés à leurs auteurs.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler, de modifier le déroulement, l'organisation, ou les modalités de ce concours sans justification particulière. Le jury se réserve le droit de rejeter des textes ne correspondant pas à l'ensemble des règles énoncées ci-dessus.

Bulletin de participation

pour le concours de nouvelles Inégalités Femme-Homme

Titre de la nouvelle :

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

Date de naissance :/...../.....

Je soussigné M^{me}/M. déclare participer au concours de nouvelles « Inégalités Femme-Homme » co-organisé par l'Espace culturel de Pleuven et la Médiathèque de l'Archipel de Fouesnant du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et d'en respecter toutes les clauses.

Fait à : Le : Signature :

Veillez adresser votre bulletin de participation accompagné de votre nouvelle avant le 31 janvier 2020 à minuit selon les modalités suivantes :

Dépôt direct à l'Espace Culturel de Pleuven ou la Médiathèque de l'Archipel de Fouesnant

Courrier postal : Espace Culturel de Pleuven
Concours de nouvelles
Zac De Penhoat Salaun Pole Commercial Quai 29, 29170 Pleuven

Mail : murielle.buhannic@scarmor.fr

Autorisation parentale
pour le concours de nouvelles Inégalités Femme-Homme

Je soussigné M^{me}/M. père/mère/tuteur légal (rayer la mention inutile) demeurant au

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

autorise mon enfant à participer au concours de nouvelles « Inégalités Femme-Homme » co-organisé par l'Espace culturel de Pleuven et la Médiathèque de l'Archipel de Fouesnant du 7 octobre 2019 au 31 janvier 2020.

Fait à : Le :

Signature :